



# SAHARA INFO

Bulletin de  
l'Association  
des  
Amis  
de la  
République  
Arabe  
Sahraouie  
Démocratique

JUILLET 1990  
N° 78 - 15F  
79



*A Paris, Place des Droits de l'Homme  
le 24 février 1990  
des gens se rassemblent, des voix s'élèvent.*

**Depuis 1976, 850 civils Sahraouis ont disparu...  
Où sont-ils ?  
Que sont-ils devenus ?**

- **3/12/89** : L'A.L.P.S. a mené au cours du mois de novembre 23 opérations de pilonnages et de harcèlements des F.A.R.

- **4/12/89** : Selon Bachir Mustapha Sayed, responsable des relations extérieures du Front Polisario, «Le référendum au Sahara occidental est possible dans moins d'un an. Il manque encore deux éléments selon Bachir Mustapha Sayed : «La poursuite du dialogue direct et la présence marocaine durant le référendum. Les Marocains acceptent le consensus, appliquons donc la résolution internationale».

- **4/12/89** : Léger remaniement du gouvernement de la R.A.S.D. : Monsieur Salem Ould Salck est nommé Ministre de l'Enseignement et Monsieur Sid Ahmed Batal Ministre de la Santé.

- **11/12/89** : L'Assemblée Générale de l'O.N.U. adopte une résolution soulignant notamment l'importance d'un dialogue direct entre le Maroc et le Front Polisario lequel se félicite de cette résolution.

- **18/12/89** : Amnesty International s'élève contre les propos du Roi Hassan II affirmant, au cours de «l'heure de vérité» sur la 2ème chaîne française de télévision, qu'Amnesty International n'avait pas répondu à ses invasions à se rendre au Maroc. Amnesty par exemple a interrogé le Ministre de la Justice sur différents cas et n'a pas reçu de réponse ; elle n'a pas non plus pu assister au procès d'Idriss Kartouni en novembre 89.

- **3/01/90** : La déportation de 4000 jeunes sahraouis, que le Maroc a décidée pour 1990 est révélateur des intentions de celui-ci, déclare le Front Polisario.

- **19/01/90** : Le Suisse J. Manz est nommé représentant spécial du Secrétaire Général de l'O.N.U. pour la question du Sahara occidental en remplacement de l'Uruguayen Ciro Espiell.

- **22/01/90** : En marge du sommet de l'U.M.A. qui se tient à Tunis, la Mauritanie reproche au Maroc d'avoir des visées sur son territoire et d'avoir pris fait et cause pour le Sénégal contre la Mauritanie dans la tension qui sévit entre ces deux pays.

- **23/01/90** : Les dirigeants des pays du Maghreb réunis en sommet à Tunis esquissent une intégration économique de leurs pays, s'interrogeant sur l'avenir de l'U.M.A., abordent les défis posés à leur union et prennent note de l'évolution des relations internationales : bouleversements en Europe de l'Est, détente Etats-Unis-U.R.S.S, rapports C.E.E. - U.M.A.

- **24/01/90** : Le Front Polisario envisage une nouvelle suspension des combats pour faciliter la reprise des négociations de paix au Sahara occidental en réponse à un appel du Secrétaire général de l'O.N.U. «Cette année sera décisive pour la décolonisation du Sahara occidental» ajoute le Front Polisario qui se félicite du soutien des pays européens à la résolution de l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

- **30/01/90** : Le Front Polisario proteste énergiquement contre la décision de Rabat d'envoyer des Marocains dans les territoires occupés de la R.A.S.D.

- **3/02/90** : Les autorités marocaines exercent de fortes pressions sur des familles sahraouies pour enrôler de jeunes sahraouis dans l'Armée marocaine.

- **18/02/90** : A la veille de la tournée que doit effectuer prochainement le représentant de

l'O.N.U. pour le Sahara occidental, Monsieur J. Manz, des dizaines d'arrestations ont lieu dans les territoires occupés de la R.A.S.D.

- **24/02/90** : A l'appel du Front Polisario, plusieurs centaines de personnes manifestent à Paris en faveur des disparus et prisonniers sahraouis.

- **25/02/90** : Lors du Congrès des femmes sahraouies, le Président de la R.A.S.D. rappelle les conditions d'un référendum au Sahara occidental : retrait des troupes de l'administration et des colons marocains, libération des détenus sahraouis, prise en charge du territoire par l'O.N.U. et l'O.U.A. pendant la période transitoire.

- **1/03/90** : Monsieur Nelson Mandela accepte une invitation du Front Polisario à se rendre en R.A.S.D.

- **16/03/90** : Monsieur Perez de Cuellar formule l'espoir de voir l'O.N.U. organiser un référendum d'auto-détermination au Sahara occidental selon le plan suivant : proclamation d'un cessez le feu, réduction substantielle, graduelle et appropriée, des F.A.R. au Sahara occidental (réduction de 50 %) ; les forces du Front Polisario seraient strictement cantonnées ainsi que celles des F.A.R. qui seraient restées. L'administration marocaine sera inactivée. Simultanément, une commission d'identification se mettra en place qui servira à la constitution de listes électorales sur la base du recensement espagnol de 1974. Ce travail devrait durer 2 à 3 mois. Toutes ces opérations se feront sous le strict contrôle de l'O.N.U.

- **18/03/90** : Un nouveau conflit s'ouvre entre le gouvernement marocain et Amnesty International après l'expulsion de deux délégués de cette organisation.

- **21/03/90** : Le parlementaire britannique Lord Winchelsea et l'ancien leader du Parti libéral Monsieur D. Steel, ainsi que plus de 40 personnalités britanniques, arrivent dans les camps de réfugiés à la tête d'un convoi humanitaire composé d'une dizaine de véhicules. Deux jours auparavant, c'est une caravane espagnole composée de 30 véhicules qui était arrivée dans les camps sahraouis.

- **22/03/90** : Monsieur Perez de Cuellar déclare qu'«il y a un plan de paix au Sahara occidental et j'ai besoin que ce plan commence à être mis en oeuvre. C'est cela le sens de ma visite au Maghreb.»

- **23/03/90** : «Une accalmie militaire et d'autres rencontres entre le Roi Hassan II et le Front Polisario constituent un préalable nécessaire à la finalisation du plan de paix de l'O.N.U. au Sahara occidental» déclare Monsieur Bachir Mustapha Sayed responsable des relations extérieures du Front Polisario.

- **27/03/90** : Monsieur Perez de Cuellar après sa rencontre avec le Président Chadli Benjedid, le Roi Hassan II et le Président Monsieur Abdelaziz, déclare que ses conversations ont été extrêmement utiles et que le travail de la Commission d'identification du corps électoral sera très intense.

- **6/04/90** : Le Ministre marocain de l'intérieur déclare que la question du retrait de l'armée et de l'administration pendant le référendum au Sahara occidental était dépassée.

- **19/04/90** : Une délégation de la F.I.D.H. séjourne pour une mission dans les camps sahraouis. La délégation rencontre 200 prisonniers de guerre marocains dont le retour est toujours refusé par le Maroc. La délégation entend les représentants de l'Association des

familles de disparus sahraouis et déclare que la situation dans les camps est aussi satisfaisante que possible, le suivi sanitaire bon et la scolarisation des enfants réalisée à 100 %.

- **1/05/90** : Deux médecins français, Membres de l'Association pour les victimes de la répression l'A.V.R.E. sont expulsés du Maroc.

- **9/05/90** : Selon les observateurs, le Roi Hassan II veut lever l'hypothèque que font peser sur son pays les critiques des organisations de défense des Droits de l'Homme.

- **3/06/90** : Le Roi Hassan II reçoit Monsieur Issa Diallo, Conseiller spécial de Monsieur Perez de Cuellar.

- **4/06/90** : La Fondation «France-Libertés» dont la Présidente est Madame D. Mitterrand entend sensibiliser davantage l'opinion sur le conflit du Sahara occidental en suscitant en France «une aide humanitaire plus amplifiée et mieux organisée aux populations sahraouies vivant dans les camps de réfugiés».

Le Secrétaire général de cette organisation, Monsieur R. Doueb, s'est rendu dans les camps de réfugiés cet hiver.

- **10/06/90** : La réunion de 38 notables sahraouis chargé d'aider la commission d'identification de la commission technique O.N.U.-O.U.A. en vue du référendum d'auto-détermination du Sahara occidental a pris fin au Palais des Nations à Genève. Les notables sont originaires pour moitié des territoires libérés et des territoires occupés du Sahara occidental. Présidé par Monsieur Manz, «cette réunion a permis d'informer les notables sahraouis du rôle de la commission d'identification ainsi que des étapes envisagées en vue de l'organisation du référendum et de demander leur coopération à cette fin».

«Il a été question du recensement des autorités espagnoles en 1974, recensement accepté comme base pour l'identification des personnes ayant le droit de participer au référendum».

- **11/06/90** : La Namibie devient le 75ème état à reconnaître la R.A.S.D.

Pierre Riché.

## Qui est derrière Sahara Info

### Présidence de l'Association

M. Barbier  
C. Bontems  
D. Cadin  
C. Pistre  
J. Rouxin  
A. Vivien  
R. Vizet

**Président** : F. Jacob  
**Secrétaire générale** : R. Villemont  
**Comité de Rédaction** :

Ph. Riché  
R. Villemont  
G. Jacquemin  
C. Duchastelle.

« **D**epuis notre dernier numéro, l'attitude de la Royauté Marocaine n'a pas changé. Elle s'oppose toujours à des négociations directes avec les représentants du Front Polisario. Et cela, malgré les exigences de la Communauté internationale, et, encore récemment, la résolution du Parlement Européen du 15 Février 1990. Il est certain que le Front Polisario n'acceptera l'organisation du référendum d'auto-détermination que si les conditions sont réunies pour que le vote se déroule normalement.

Ces conditions sont bien connues :

- Retrait total des troupes et des forces para-militaires, de l'administration et des clones marocains.

En dehors de ces conditions, aucune solution juste au conflit ne peut être envisagée.

La récente visite du Secrétaire Général de l'ONU, Monsieur Perez-de-Cuellar, au Maroc et dans les Territoires Sahraouis a laissé percer un espoir de progrès, le Secrétaire Général rappelant pour s'en prévaloir la récente résolution des Nations Unies, qui préconise le dialogue direct entre Marocains et Sahraouis.

Il est temps que la voie de la sagesse politique et donc, de la négociation, se substitue à l'intransigeance.

Ce d'autant, que toutes les Organisations de Défense des Droits de l'Homme ont élevé la voix pour rappeler le sort des disparus, et des prisonniers sahraouis, qui subissent l'humiliation et la torture physique et morale, dans les prisons marocaines.

Une manifestation a eu lieu à Paris, Place des Droits de l'Homme, le 24 février 1990 pour exiger que les Sahraouis détenus soient libérés et que leurs droits soient respectés.

De son côté, Amnesty International a fait ressortir avec pertinence l'état de non-droit qui règne au Maroc et qui fait perdurer une atmosphère oppressive dans le pays.

Il est certain que la paix au Sahara Occidental ne pourra avoir que des effets bénéfiques sur le statut de l'ensemble des prisonniers marocains.

C'est la raison pour laquelle la Direction du Front Polisario a lancé un appel pressant à toutes les forces éprises de Paix et de Justice afin qu'elles exercent toutes sortes de pressions sur le Maroc pour l'amener à se conformer à la volonté internationale et au respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

La trahison de quelques anciens dirigeants du Front Polisario, qui ont regagné le Maroc, n'a, en rien, entamé la volonté et la détermination sahraouie de recouvrer son droit légitime à l'indépendance.

Au contraire, elle a encore davantage resserré les liens entre les Sahraouis.

Plusieurs Délégations Françaises qui viennent de séjourner dans les camps sahraouis (professeurs, journalistes, femmes) peuvent en témoigner. Elles ont constaté le niveau atteint, notamment sur le plan scolaire, qui constitue probablement l'acquis le plus important pour servir de base à un Sahara Occidental indépendant.

La stabilité institutionnelle n'a pas, davantage, été atteinte, par les défections.

Aujourd'hui, et plus que jamais, il importe de souligner le rôle des pays européens, et notamment de la France, dans l'objectif de la paix.

Certes, les changements survenus à l'Est de l'Europe ont monopolisé l'attention de nos gouvernements, mais le Maghreb demeure et demeurera terre d'amitié et d'influence de l'Europe.

Les Sahraouis ont besoin, plus que jamais, d'une aide matérielle et économique, et, seule, l'Europe peut leur apporter cette aide.

Nos Intergroupes Nationaux au Parlement Européen peuvent servir de moteur pour la sensibilisation de l'opinion publique.

En France, les exemples du Mans, de Loon Plage, d'Albi montrent que la solidarité est très active.

Il faut encore aller plus loin dans le soutien politique à la cause sahraouie.

L'adhésion à l'Association Française des Amis de la RASD, ou la collaboration avec celle-ci, constitue la meilleure manière d'y contribuer.

*Francis JACOB*

## Mission de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme dans les camps de réfugiés sahraouis.

**U**ne mission de la Fédération internationale des Droits de l'Homme dans les camps de réfugiés sahraouis.

Tindouf (Algérie), 19 avril (AFP).

Une mission de la Fédération internationale des Droits de l'Homme (FIDH), conduite par son secrétaire général, Monsieur Jean-Claude Fouque, a séjourné pendant une semaine dans les camps de réfugiés sahraouis situés près de Tindouf, à l'extrême sud-ouest de l'Algérie, a-t-on constaté sur place.

Cette mission, qui s'est achevée mercredi, avait été précédée par deux visites dans les camps, effectuées au début de l'année par des représentants de la Ligue suisse des Droits de l'Homme, membre de la FIDH. Monsieur Fouque, accompagné d'un médecin et d'un caméraman, a examiné les conditions de vie dans les camps où vivent plus de 150.000 réfugiés, s'intéressant en particulier à la situation sanitaire et

au fonctionnement du secteur de l'éducation.

La mission de la FIDH a aussi longuement entendu les représentants de «l'Association des familles de prisonniers et de disparus sahraouis». Selon cette association, 847 sahraouis au moins ont disparu dans la partie du Sahara Occidental sous contrôle marocain depuis 1975. Plusieurs personnes affirmant avoir été victimes de tortures et de graves sévices, dont un paralysé âgé de 69 ans, Deidi Mahaoud Ould Mohamed Cheikh, ont apporté leurs témoignages à la mission de la FIDH.

Monsieur Fouque a aussi rencontré les 200 prisonniers de guerre marocains «libérés» en juin 1989 par le Polisario, mais dont le retour a été refusé par le Maroc. La Croix Rouge avait accepté d'organiser leur rapatriement, mais Rabat n'avait pas voulu les prendre en charge. Depuis ces prisonniers sont «libres» dans un village qu'ils ont eux-mêmes aména-

gé, en plein désert. Le doyen de ces prisonniers est âgé de 83 ans. Le chef du village est le militaire le plus élevé en grade, fait prisonnier en 1980, l'adjudant Mohamed Narsoui, originaire d'Agadir.

Monsieur Fouque a indiqué à l'AFP, à l'issue de sa visite, que les conditions de vie dans les camps de réfugiés lui avaient paru «aussi satisfaisantes que possible» compte-tenu de la situation, dans un désert particulièrement inhospitalier : c'est ainsi que la scolarisation des enfants est réalisée à 100 % et que le suivi sanitaire est «bon», malgré les difficultés matérielles et le manque de médicaments.

La FIDH publiera dans les prochaines semaines son rapport sur la situation dans les camps de réfugiés sahraouis, illustré par un film. Monsieur Fouque a ensuite l'intention de s'adresser au roi Hassan II du Maroc pour réaliser une visite équivalente dans la partie du Sahara Occidental sous contrôle marocain.

## Des associations et des personnalités interviennent

### S.O.S. Torture dénonce la répression au Maroc

Il y aurait actuellement 300 détenus politiques au Maroc - dont 12 condamnés à mort - auxquels viennent s'ajouter un millier de personnes disparues. Ces chiffres, fournis par divers témoins lors d'une conférence organisée à Genève par l'association «S.O.S. Torture», soulignent l'ampleur de la répression que connaît ce pays.

### Au nom de la Fédération internationale des Droits de l'Homme, l'amiral Antoine Sanguinetti s'insurge

contre «l'hypocrisie de nombreux gouvernements occidentaux - la France en tête - qui reconnaissent comme monarchie constitutionnelle un pouvoir féodal, dominé par le dernier des potentats orientaux».

### Daniel Bolomey, représentant la Section suisse d'Amnesty International,

fait état du rapport que son association a publié le 20 février sur le Maroc. Les opposants, qui peuvent être placés en garde

à vue pendant plusieurs semaines, subissent fréquemment des tortures et décèdent parfois avant d'être déférés à la justice ; M.Bolomey cite ainsi trois exemples précis pour le seul mois d'août 1989.

A ce jour, Amnesty International n'aurait reçu aucune réponse concrète du gouvernement marocain sur de nombreux dossiers de personnes disparues ou emprisonnées.

«Grâce à une image modérée et stabilisatrice, le Maroc a su échapper jusqu'ici aux critiques et aux sanctions, précise Eric Sottas, responsable de «S.O.S. Torture». Désormais, seule une pression de l'opinion publique peut inciter le régime à ratifier et à appliquer les traités internationaux relatifs aux Droits de l'Homme».

Quant à l'écrivain Georges Haldas, qui a récemment séjourné au Maroc, il insiste sur l'urgence d'un mouvement de solidarité, à l'heure où l'attention est focalisée sur les pays de l'Est : «La répression est sensible partout : dans les non-dits, dans les regards fuyants...». Pour pouvoir condamner ce régime, il lui semble nécessaire de comprendre les facteurs historiques et culturels qui lui ont permis de durer en place.

Enfin, divers orateurs soulignent l'aspect

multiforme de la répression : Hassan II, cumulant les fonctions de Chef de l'Etat et de Commandeur des croyants, leur apparaîtrait, somme toute, comme un «génie de l'Atlas». Et ils redoutent l'émergence, par réaction aux excès du régime, d'un intégrisme religieux qui pourrait s'avérer encore plus répressif.

### Question écrite de Monsieur André Lajoinie.

Monsieur André Lajoinie attire l'attention de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministres des affaires étrangères, sur la prochaine réunion du Conseil de Sécurité de l'ONU, qui doit évoquer la question de l'application des accords concernant l'organisation d'un libre référendum d'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental.

La France se doit d'aider le Secrétaire Général de l'ONU à surmonter les obstacles mis par le Maroc, à ce libre référendum notamment en refusant le retrait de ses troupes du territoire.

Il lui demande quelles initiatives il compte prendre au conseil de sécurité, pour amener le Maroc à reconnaître enfin le droit réel du peuple Sahraoui à l'autodétermination et à la paix.

Paris le 23 avril 1990

# LE RASSEMBLEMENT DU 24 FÉVRIER À PARIS

Un rassemblement, à l'initiative de notre association et de l'AFASPA s'est tenu le 24 février à Paris, Place des Droits de l'Homme dans le cadre de la journée internationale pour les disparus sahraouis.

Ce rassemblement avait pour but d'alerter l'opinion publique sur le problème des disparus sahraouis dont personne, ni familles, ni organisations humanitaires, ne peuvent obtenir de nouvelles.

Des associations, des élus, des personnalités (voir encadré) ont par leur présence ou leurs messages, témoigné de leur soutien à notre action.

Étaient également présents Monsieur Doneb, Secrétaire Général de France-libertés, Monsieur Baba Sayed, représentant du Front Polisario en France, entourés de familles sahraouies résidant en région parisienne, et des éclaireurs de Loon-Plage qui une fois encore ont exprimé leur solidarité avec les enfants Sahraouis.



Une importante présence de la communauté sahraouite en France



De nombreux élus et des personnalités étaient présents.

## AMPLIFIER L'AIDE AU PEUPLE SAHRAOUI

déclare Mme Danielle Mitterrand à l'APS

A cette fin, et concernant le conflit du Sahara Occidental, la Fondation a créé, selon M. Doueb, «un réseau de solidarité important comprenant même la Croix Rouge française qui, maintenant, envisage de s'associer à l'acheminement de la nourriture, des équipements médicaux et scolaires aux populations sahraouies dans les campements», ajoutant que «France-Libertés» avait par ailleurs alerté le plus grand nombre d'organisations non-gouvernementales (ONG) de renommée internationale, sur la situation.

«Nous avons ainsi demandé à «Amnesty International» d'étendre son rapport sur la violation des Droits de l'Homme au Maroc et aux conditions de vie des Sahraouis, et à la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) d'intervenir, ce qu'elle a fait en réalisant un documentaire et elle se bat maintenant pour qu'il soit diffusé par les chaînes de télévision française», a-t-il ajouté.

A la question de savoir si la Fondation, de par la position de sa présidente qui est l'épouse du Chef de l'Etat français et de par celle de certains de ses membres influents, pouvait initier une action concrète pouvant déboucher sur une implication plus directe de la France en faveur d'un règlement du conflit du Sahara Occidental, les deux responsables de «France-Libertés» ont laissé entendre que concernant ce problème, la balle était dans le camp du gouvernement français, tout en se défendant d'avoir une quelconque influence sur les tenants de la politique française.

«Longtemps les Sahraouis ont affirmé que nous étions, en France, mal informés de la situation au Sahara Occidental. Or le Quai d'Orsay, le Premier Ministre, enfin tous les représentants de la politique française, ont maintenant entre les mains un rapport complet et savent très bien ce qui se passe là-bas», devait préciser M. Doueb.

### DES ASSOCIATIONS DES ÉLUS, DES PERSONNALITÉS AVEC LES PRISONNIERS ET DISPARUS SAHRAOUI.

Fédération Internationale des Droits de l'Homme - France Libertés - Ligue des Droits de l'homme - MRAP - SOS Racisme - CIMADE - Justice et Paix - Terre des Hommes - Enfants Réfugiés du monde - UFF - Parti Socialiste - Parti Communiste - MJS - FSGT - FEN - C.G.T - Comité de défenses des libertés et des Droits de l'Homme en France et dans le Monde.

Albi/Le Mans/Loon-Plage/Les Ulis/Arnage

Personnalités - Théodore Monod • Georges Montaron

Parlementaires - JC Lefort/Garcia/Vizet/Loridant.

# UN PRISONNIER, UN DISPARU AU SAHARA UN CRI EN EUROPE

Extraits de l'interview réalisée par la Gazette des Canaries auprès de Mohamed Fadel  
(responsable de l'Association des Familles de disparus)

## Où sont les disparus sahraouis ?

Mohamed Fadel est sahraoui, parler de sa vie c'est parler de la lutte de son peuple.

On lui demande de se raconter et ses 35 ans se réduisent en peu de mots. Il est né à El Aioun en 1955 et à 20 ans alors qu'il se préparait à entrer à l'Université, la signature des accords tripartites de Madrid a bouleversé sa vie.

L'invasion des troupes marocaines l'a poussé vers les zones encore libres puis dans les campements en Algérie.

Après deux années au combat, il revient à des tâches civiles, d'abord dans l'éducation puis au Croissant Rouge. Aujourd'hui, représentant pour l'Europe de l'Association des Familles de disparus, il réclame la vie de près de mille sahraouis.

Le monde est minuscule, les dictatures échangent leurs techniques de soumission et de torture. Pour les sahraouis restés dans les zones occupées, la tragédie a commencé dès la Marche Verte. Disparition de familles entières en 1976, la répression et la détention s'accroissant quand approche un événement d'importance que recherchent les occupants marocains.

Les Sahraouis, tous suspects, tous exposés. Il s'agit pour le gouvernement de cacher à tout prix tout refus de la présence marocaine. Soldats, gendarmes, forces auxiliaires, policiers en civil, civils sont les acteurs nombreux de cette répression. Mais le monde est minuscule pour les peuples aussi.

L'expérience latino-américaine des familles de prisonniers politiques nous a aidé : "Vivants ils les ont emmenés, vivants nous les voulons", rompre la complicité silencieuse des médias avec la création de l'association des familles disparues, un disparu à la maison, un cri en Europe.

D'autres formes de discriminations sont inventées aujourd'hui. 12.000 jeunes sahraouis ont été déportés au Nord-Maroc, pour plus vite leur faire oublier leurs racines, leur culture.

Ces transferts de population font aussi partie des préparatifs royaux pour le référendum.

Pour l'association des Disparus, ce que nous voulons c'est un référendum avec une garantie : retrouver les disparus.

## Qu'est-ce qu'un disparu?

Arrêté par des forces de sécurité, de police, militaire ou para-militaire, il a cessé d'avoir une existence civile. Qui l'a enlevé? Pourquoi? Où est-il? Aucune réponse n'est donnée. Les autorités n'ont pas entendu parler de lui; les prisons ne le retiennent pas; la justice ne le connaît pas.

Puis passent les jours, les semaines, les mois et les années. La presse n'en parle que lorsque les disparitions sont nombreuses. Puis c'est le silence, l'oubli.

Pourtant c'est par milliers que se comptent les victimes qui n'ont aucun lien avec des actions terroristes. Elles se sont opposées à une dictature ou plus simplement elles sont parentes de quelqu'un considéré comme subversif.

**Avec d'autres français, d'autres  
européens, adoptez un disparu  
sahraoui pour résister à la logique  
de la répression et de l'oubli**

# CAMPAGNE D'ADOPTION

## Modalités

- 1) Il sera remis à chaque personne qui adopte symboliquement un ou une détenu(e) disparu(e) sahraoui(e) :
  - son nom, le lieu et la date de son enlèvement.
- 2) Vous devrez envoyer chaque mois aux quatre correspondants que nous vous indiquerons en début de mois, une carte postale où vous préciserez :
  - votre nom et adresse
  - le nom du sahraoui adopté
- 3) A cet effet, nous vous enverrons chaque mois 4 cartes postales à remplir et les 4 adresses.

Nous sommes persuadés que vous comprendrez l'importance d'une telle démarche et surtout de son caractère massif et régulier.

La coordination de tous les comités européens devrait nous permettre de parrainer l'ensemble des disparus.

Il faut à tout prix lever la chape de silence qui pèse sur les terribles atteintes aux Droits Humains que subissent depuis 15 ans les civils sahraouis.

Il faut faire savoir ce que cachent les prisons marocaines.

Cotisation d'adoption : elle se monte à 150 F et elle comprend :

- les frais d'impression et d'envoi à chaque adoptant des 48 cartes postales (les 4 timbres mensuels sont à la charge de l'adoptant) et des adresses mensuelles,
- un soutien au travail de la coordination espagnole qui a lancé cette campagne pour briser le silence qui règne autour des détenu(e)s disparu(e)s sahraoui(e)s,
- un soutien aux efforts et actions de l'Association des Familles de Disparus Sahraouis.



### **Campagne d'adoption - Campagne d'adoption - Campagne d'adoption**

Fiche d'adhésion à retourner à l'Association des Amis de la R.A.S.D. B.P. 244 75227 Paris cédex 05

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

est d'accord pour adopter un ou une disparu(e) sahraoui(e). Il s'engage à suivre les indications de la fiche technique qui permettront de briser le silence sur les disparus sahraouis et à participer aux frais de cette action avec la somme minimum de 150 F pour un an.

## DES MANIFESTATIONS DE SOUTIEN AUX DISPARUS ET PRISONNIERS SAHRAOUI A TRAVERS L'EUROPE

**Norvège :** Madame Nielsen, du comité de soutien au Peuple sahraoui, remet une lettre ouverte à l'Ambassadeur du Maroc.

**Danemark :** Manifestation devant l'Ambassade du Maroc en présence de plusieurs parlementaires.

**Suède :** Plusieurs parlementaires représentant tout l'échiquier politique suédois ont dénoncé par lettre ouverte le Maroc «qui s'est placé lui-même sur la liste noire des pays qui violent les Droits de l'Homme».

**Espagne :** Manifestation à Madrid, à Malaga, à Las Palmas, autour des associations soutenant le Peuple Sahraoui. Partis syndicaux ont exigé la libération des détenus sahraouis.

**Suisse :** Manifestation à Berne, à Genève devant la compagnie aérienne marocaine.

**R.F.A. :** Organisation d'une journée solidarité, campagne d'information, déclarations publiques de parlementaires, d'organisations non gouvernementales appelant au boycott touristique du Maroc.

**Belgique :** Délégation de parlementaires belges et de responsables d'organisations non gouvernementales auprès du Cabinet du Ministre des Affaires étrangères.

**Italie :** Manifestation devant l'Ambassade du Maroc à Rome rassemblant comités de soutien et habitants des communes jumelées.

**Pays-Bas :** Rassemblement devant le Palais Royal.

**Angleterre :** Lettre ouverte à l'ambassadeur marocain, rassemblement à Londres devant une agence de tourisme.



### EXTRAITS DE LA RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

#### Résolution sur le non-respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental - adoptée le 15/02/90.

Le Parlement européen,

**A.** Rappelant sa résolution du 17 décembre 1987 protestant contre les arrestations par la police marocaine et les emprisonnements d'habitants du Sahara Occidental lors de la visite de la mission technique de l'ONU et de l'OUA,

**B.** Réitérant ses nombreuses prises de position antérieures sur la situation des Droits de l'Homme au Maroc,

**C.** Rappelant sa résolution du 15 mars 1989 sur la situation au Sahara occidental,

**D.** Considérant la poursuite des arrestations d'habitants du Sahara occidental par la police marocaine,

**E.** Considérant les déplacements forcés vers le Maroc de plusieurs centaines de jeunes sahraouis,

**F.** Considérant le refus du gouvernement marocain d'accueillir les 200 prisonniers militaires libérés de façon

unilatérale par le Front Polisario,

**H.** Considérant le rapport de 1989 d'Amnesty International sur la situation des Droits de l'Homme au Maroc et au Sahara Occidental, qui constate notamment que :

- le gouvernement marocain n'a pas donné d'informations nouvelles sur le sort de quelques 80 personnes originaires du Sahara qui auraient «disparu» depuis 1976,

- le statut légal et le sort de plusieurs centaines de personnes arrêtées en novembre 1987 lors de la visite de missions d'enquête des Nations Unies demeurent inconnus,

- des informations font état de tortures et de mauvais traitements infligés aux prisonniers politiques,

**I.** Prenant en compte l'appel signé par de nombreuses personnalités, dont plusieurs Prix Nobel de la Paix,

**1)** Proteste contre les arrestations et les emprisonnements d'hommes, de femmes

et d'enfants habitant au Sahara Occidental ;

**2)** Insiste pour que les habitants sahraouis détenus soient immédiatement libérés et que leurs droits soient respectés ;

**3)** Demande au gouvernement marocain de stopper tout déplacement forcé de jeunes sahraouis vers le Maroc, d'autoriser la visite des détenus sahraouis et de donner des informations sur les personnes «disparues» depuis leur arrestation ;

**4)** Salue le geste humanitaire du Front Polisario de libérer unilatéralement 200 prisonniers militaires marocains ; demande au gouvernement marocain de leur permettre de rentrer dans leur foyer et de faire un geste de réciprocité en libérant de son côté 200 prisonniers militaires sahraouis ;

**5)** Charge son Président de transmettre la présente résolution à la Commission, au Conseil, aux gouvernements des Etats membres, au Maroc, au Front Polisario ainsi qu'aux secrétaires généraux de l'ONU et de l'OUA.



## Lettre à Monsieur Pierre Mauroy

– A.F.A.S.P.A.  
21, rue Marceau – 93100 Montreuil.  
– Association des Amis de la R.A.S.D.  
B.P. 244. – 75227. Paris Cedex 05

à Monsieur MAUROY  
Président de la Fédération  
Mondiale des villes jumelées  
22, rue d'Alsace–92300 Levallois-Perret  
Le Mans le 27 mars 1990

Monsieur le Président,

Nous avons été informés de la tenue en juillet prochain des Jeux de la Paix dans 3 villes marocaines, Fès, Meknès, Ifrane. Nous nous réjouissons que ceux-ci s'organisent hors d'Europe et que la Fédération des Cités Unies soit à l'initiative ou favorise de multiples liens de coopération entre le Nord et le Sud.

Mais est-il raisonnable de choisir trois villes marocaines, alors que le Maroc occupe depuis 15 ans un territoire qui n'est pas le sien, qu'il fait la guerre à un peuple privé depuis 1976 de son droit à l'autodétermination.

Organiser sous l'égide de la Fédération des Villes Jumelées des jeux de la Paix au Maroc, c'est l'aider à faire croire au monde que la guerre n'existe pas au sud de sa frontière et que les Sahraouis ne sont que des mercenaires, alors que le secrétaire général de l'O.N.U. a proposé un plan de paix entre le Front Polisario et le Maroc que celui-ci rechigne à accepter.

Nous savons le poids du Maroc dans votre organisation et l'intense travail diplomatique que ses délégués y mènent, mais la fermeté sur les principes essentiels que sont le droit des peuples à l'autodétermination guide habituellement votre organisation.

La voix des officiels marocains ne peut empêcher les organisations internationales de dire le droit et de dénoncer le non respect de l'homme. Le dernier rapport d'Amnesty international est très éclairant à ce sujet et nous sommes persuadés que votre association n'y est pas restée insensible.

Concernant le dossier adressé à toutes les villes adhérentes à la Fédération des Cités Unies, pouvez-vous accepter qu'un dossier couvert par votre lettre et votre signature propose une carte du Maroc qui englobe l'Ex Sahara Espagnol ? Ces frontières ont été usurpées par la force et ne sont pas reconnues par la communauté internationale. Il serait souhaitable que vous y apportiez un légitime rectificatif.

Il nous semble qu'il serait opportun d'envisager de différer les jeux tant que le Maroc refuse de reconnaître le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Nous croyons pouvoir y compter.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

F. LANCON  
Secrétaire national A.F.A.S.P.A.  
R. VILLEMONT  
Secrétaire général A.A.R.A.S.D.

## Lettre à Monsieur Jack Lang

Cabinet du Maire  
Ville du Mans  
10.1. - RJ/MI 90.1128

à Monsieur Jack Lang  
Ministre de la Culture  
et de la Communication  
3, rue de Valois  
75042 Paris

Le Mans, le 13 juin 1990

Monsieur le Ministre,

Une année du Maroc, dite «Le Temps du Maroc» doit être célébrée en France, à partir d'Octobre 1990.

Attentif à la rencontre des cultures et des peuples, le Bureau Municipal unanime se solidarise avec l'appel lancé par la Ligue des Droits de l'Homme et six organisations de Marocains en France, qui précise

«Nous nous félicitons que la culture marocaine soit ainsi mieux connue chez nous. A travers elle, nous souhaitons la bienvenue au peuple marocain. Mais nous n'admettons pas que des manifestations dont le but est d'offrir une certaine image du Maroc officiel à la France - et donc à la

Communauté Européenne - puissent se dérouler sans que soient résolus tous les lourds problèmes liés aux violations des Droits de l'Homme condamnées entre autres par :

- Amnesty International,
- L'Association Internationale des Juristes Démocrates,
- La Commission Internationale des Professionnels de la Santé pour la Santé et les Droits de l'Homme,
- Le Comité International des Juristes,
- La Fédération Internationale des Droits de l'Homme,
- Le Mouvement International des Juristes Catholiques et par le Parlement Européen.

Il s'agit de :

- . garde à vue prolongée - plusieurs années parfois,
- . tortures et morts sous la torture,
- . prisonniers d'opinion dont certains sont aujourd'hui parmi les plus vieux du monde,
- . grève de la faim entraînant la mort,
- . exil,
- . absence des libertés démocratiques et des droits civiques des citoyens au Maroc comme pour l'immigration marocaine».

Notre amitié avec la population d'Haouza, notre ville jumelle de R.A.S.D. et la connaissance du problème sahraoui, nous incitent également à nous étonner que le Maroc officiel qui annexe les territoires du Sahara occidental, malgré les recommandations de l'O.N.U. et de l'O.U.A., puisse se présenter en France, alors que le silence entoure les sacrifices et les souffrances du peuple sahraoui en exil, ou en territoire occupé.

Nous tenions à vous faire part de notre inquiétude devant une telle ambiguïté, en souhaitant que le Gouvernement de la République française, là, comme ailleurs, soutienne le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le respect des Droits de l'Homme.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau Municipal  
**Madame Jeannine Rouxin**  
Maire-Adjoint  
Chargé des Relations Publiques  
Présidente du Comité de Jumelage

## LES ÉCLAIREURS DE LOON-PLAGE rencontrent leurs homologues sahraouis

Lorsqu'en juin 1989 Monsieur Delalonde Maire de Loon-Plage signe, avec la ville de Bir Enzaran un jumelage de coopération, déjà les jeunes éclaireurs du groupe local de Loon-Plage étaient massivement représentés, non pas pour faire bien mais pour afficher clairement leur attachement aux libertés et plus particulièrement à la «laïcité», idée qu'ils défendent avec leurs responsables.

Cette troupe, placée sous l'autorité de deux militants pour les respects des Droits de l'Homme, Mademoiselle Martine Koch et Christian Hogard, entend ne pas être en reste avec sa conscience et partout ils entendent imposer et faire imposer les Droits de l'Enfant. Pour cela, ils s'activent dans plusieurs domaines et comme leurs amis Sahraouis c'est contre la passivité qu'ils veulent faire passer leurs messages.

Aussi lorsque Jean-Claude Delalonde lut la Charte de jumelage liant les deux villes amies, nos Eclaireurs avaient souhaité auprès du Premier Magistrat que leur nom soit cité, les obligeant ainsi à leurs engagements vis-à-vis de leurs homologues Sahraouis car, fidèles à leur Loi qui se compose de dix articles, ils allaient s'obliger à mettre en pratique l'article 9 : «L'Eclaireur pratique la fraternité Scout».

Pour eux, cette fraternité n'a pas de frontière et encore moins de couleurs puisqu'elle lie tous les enfants du monde.

Ils leur aura fallu moins d'un an pour mener à bien leur aventure, pour convaincre autour d'eux, pour sensibiliser dans leur entourage, pour parler de leurs amis Sahraouis. Pour cela, rien n'était laissé au hasard : réunions, informations, concertations avec tous les partenaires précieux qui allaient pouvoir les aider. Aujourd'hui,

d'aujourd'hui, après cette aventure, nous remercions nos Amis du Front Polisario en France et en Algérie, nos Amis de l'Association des Amis de la RASD, nos amis de l'AFASPA, nos amis de Caritas en Algérie, les Ambassades d'Algérie et de France, les Consulats, la Direction Départementale de la jeunesse et des sports et tous ceux qui ont contribué à ce que cette aventure n'ait pas de fausse note.

Aujourd'hui, ces enfants Français sont porteurs d'un message qu'ils feront passer malgré la dure réalité de la vie française et la montée du racisme et de l'antisémitisme. Avec ces enfants, nous avons compris que, plutôt que de faire des démonstrations de force et des rassemblements de masse, nous irions d'un pas tranquille auprès des familles, auprès des

dirigeants politiques Français apporter notre message de solidarité et de soutien au peuple Sahraoui.

Nous avons appris, avec nos amis Sahraouis durant notre séjour à vivre sans haine vis à vis des autres et aujourd'hui la classe politique française, malheureusement, en est encore à se chercher par rapport au dossier de l'immigration et du respect des droits de l'homme. Chacun cherche les meilleurs "scoups" médiatique du moment ; nous autres n'avons retenu qu'une leçon :

"Plus jamais ça" et c'est pourquoi telles des fourmis nous préférons être les militants et les artisans porteurs d'un message d'Amitié et de Solidarité entre les peuples.

*Christian Hogard et Martine Koch*



Des éclaireurs de Loon-Plage et leurs familles  
au rassemblement du 24 février, Place des droits de l'homme

### Un autobus pour les enfants

A la demande du Front Polisario, notre Association cette année s'associe à une vaste collecte pour l'acquisition d'un bus, pour le transport des enfants vers leurs écoles, en R.A.S.D. ou pour les plus âgés dans le sud algérien.

Chaque année, depuis 1987, nous vous sollicitons pour un billet d'avion Air-Sahara, la souscription s'appellera cette année Bus-Sahara ! A l'avance merci de contribuer aux déplacements des écoliers et à leur formation.

### Je participe à la souscription «un bus pour les écoliers sahraouis»

Nom.....

Adresse.....

Je verse      50 F              100 F              500 F

Adresser votre souscription

Ass. Amis R.A.S.D.

BP 244 - Paris - Cédex 05

"Bus Sahara Souscription 90-91 Un bus pour les écoliers sahraouis".

## L'Enfant Sahraoui de 0 à 6 ans. Nutrition - Education, Colloque en RASD en avril dernier

Les 21, 22 et 23 avril dernier s'est tenu un colloque sur la petite enfance en présence de Monsieur le Premier Ministre de la KASD et du Ministre de l'Education Nationale.

Préparé depuis plusieurs mois, ce colloque a rassemblé enseignants, personnels de santé et de puériculture sahraouis et des experts et enseignants européens impliqués à travers l'activité d'une ONG, d'une Association, dans une coopération avec la RASD.

### Participaient à ce Colloque :

- Cospe (Italie)
- Enfants Réfugiés du Monde (France)
- Caritas (Algérie)
- Association des Amis de la RASD (Comité du Mans)
- Enseignante Ecole Normale du Mans

**Etaient excusés :**

- Oxfam (Belgique)
- Redabarnen (Suède)
- Volkshife (Autriche)

Les personnels de santé, de puériculture, d'enseignement Sahraouis étaient largement présents, chaque institution nationale concernée (en particulier l'Ecole du 27 février), les crèches et écoles maternelles des institutions et des provinces, des responsables des comités santé, des comités nutrition et petite enfance.

Rencontres fructueuses autant au cours des Conférences plénières que des travaux en commissions.

Quatre thèmes étaient retenus qui ont permis à la fois d'aborder les problèmes liés à la nutrition et à la santé pour les enfants de 0 à 6 ans, de travailler sur chaque type d'institution - crèche et jardin d'enfants - et enfin d'aborder la question de la prévention du handicap mental.

Que retenir de telles rencontres ?

- L'extrême attention portée par les responsables Sahraouis à la prise en charge globale de la petite enfance, santé, nutrition et éducation, et ce malgré la guerre, l'exil, les suites de la colonisation et du sous-développement. La qualité de l'organisation du Colloque en témoigne, la qualité des participants (Premier Ministre, Ministre de l'Education Nationale) et la large participation de tous les personnels concernés par le sujet.

- La grande disponibilité des responsables et des personnels à structurer les nécessaires formations, à remettre en cause certains choix (par exemple la question de l'allaitement, la tension entre tradition et modernité) tout en menant avec fermeté un réel projet en direction de la petite enfance.

- L'extrême difficulté des conditions ma-

térielles, toujours en arrière-plan et rendant tous les projets difficiles.

- L'intérêt de la rencontre entre Sahraouis et experts étrangers et les multiples échanges entre européens présents pour mieux définir des cadres de coopération en particulier dans les domaines de la formation des personnels.

### Le point de vue d'une participante française.

Ces trois jours ont permis des échanges intéressants et fructueux. Nous nous sommes mieux rendu compte des efforts importants faits dans le domaine de la petite enfance, mais aussi des problèmes qui se posent, des besoins au niveau de la formation du personnel qualifié qui doit faire face à une situation où les moyens matériels manquent ou restent insuffisants. Dans tous les jardins d'enfants visités comme dans les discussions lors de ce séminaire, nous avons senti chez les éducatrices une grande motivation à acquérir une formation plus approfondie. Les problèmes concernant la petite enfance, tant au niveau de la santé que de l'éducation sont une des préoccupations prioritaires des Sahraouis.

*Chantal Duchastelle  
Psychologue  
Ass. des Amis de la RA*

## JUMELAGES - ACTUALITÉS

### Accueil Enfants 1990

- 100 enfants seront cette année accueillis par villes et comités d'entreprise.
- Chaque groupe restera deux mois en France et séjournera dans deux ou trois villes.

### Albi

- La ville se prépare à accueillir pour la quatrième année un groupe de dix jeunes
- Du nouveau cette année, ils seront accueillis dès le 21 juin par le CM2 de l'Ecole d'Application de l'Ecole Normale. Chaque soir ils se retrouveront dans la famille de leur «tout neuf copain ou copine» et commenceront l'apprentissage du français.

### Le Mans

Une première au Mans en avril dernier, la présentation au Manceaux des cinq villes soeurs au cours d'une journée porte ouvertes et d'un repas aux cinq spécialités.

On y offrait en particulier le thé sahraoui, préparé par Moïna venue tout exprès au Mans.

Au cours du repas, Moïna a pu s'entretenir avec Monsieur l'inspecteur d'académie, le représentant de Paderborn, les élus manceaux présents et saluer les convives au nom de la cité d'Haonza.

Depuis le 14 mai, les institutrices des maternelles accompagnées d'un interprète, lui-même responsable à l'Ecole du 27 février, sont en stage à l'Ecole normale du Mans, jusqu'à la fin du mois de juin.

Vivement le mois d'août, les enfants de la colo d'Audierne attendent avec impatience leurs 20 copains d'Haonza.

### Loon-Plage

- Une délégation de 20 jeunes éclaireurs a visité les campements de la RASD en avril dernier. On en parle encore aujourd'hui sous les tentes sahraouies, de leur dynamisme, de leur générosité.

- Dix petits Sahraouis de Bir Euzarane retrouveront bientôt Loon-Plage.

### Un nouveau jumelage

- Argenteuil et Hagounia qui officialise plusieurs années d'active coopération.

- Des projets au Havre (Jumelage-coopération).

## Quatre institutrices sahraouies, hôtes de l'Ecole Normale.

Depuis 1982, dans le cadre du jumelage de la Ville du Mans avec le peuple Sahraoui de Haouza, des échanges interculturels se réalisent chaque année. Au mois d'août prochain, la Municipalité accueillera dans ses centres de vacances, une vingtaine d'enfants de Haouza.

Venues en quelque sorte en précurseurs cette année, quatre jeunes institutrices sont arrivées lundi, en fin d'après-midi, dans notre ville : elles ont été reçues dès leur arrivée à l'Hôtel-de-Ville par Robert Jarry, Maire, et Jeanine Rouxin, Maire-adjoint, accompagnés de plusieurs conseillers municipaux et de Madame Villemont, Professeur à l'Ecole Normale, et responsable de l'Association des Amis de la R.A.S.D. (République Arabe Sahraouie Démocratique).

Une opération menée en liaison avec les maîtres de maternelle permettra à ces jeunes femmes de participer pendant une durée de six semaines à plusieurs séminaires de formation.

Pendant une quinzaine de jours, elles recevront une formation sur la petite enfance et les modes de nutrition. Le reste du temps sera partagé entre les différentes Ecoles d'Application. Un noyau pédagogique pilotera l'équipe dans le monde rural à la découverte de la campagne sarthoise, notamment à Domfront-en-Champagne et Montmirail.

D'après Madame Villemont «les jeunes institutrices sont très intéressées par toutes les formations se rapportant aux enfants. La pédagogie maternelle leur semble être le plus sûr moyen de préserver les petits pour les mettre à l'abri de la guerre qui sévit sur leur territoire. Rappelons, en effet, que le peuple Sahraoui, formé d'une population à majorité jeune, est en exil depuis maintenant une quinzaine d'an-

nées dans le Sud Algérien pour tenter de fuir la guerre au Maroc».

Les conditions dans lesquelles enseignent les institutrices ne sont pas toujours satisfaisantes. «Vous ne venez pas chercher de modèles dans nos écoles, mais des compléments de formation. Vous avez le désir de transmettre votre savoir et cela dans des conditions souvent difficiles» ajoutera Monsieur Jarry avant de formuler des vœux pour que le pays retrouve la paix rapidement et le retour à l'indépendance. Enfin, Monsieur Jarry devait signaler que des travaux préparatoires étaient en cours afin que des échanges puissent se réaliser entre aides-soignantes.

Au cours de la réception, on notait la présence de Monsieur Bouchez, Directeur de l'Ecole Normale et des Directrices et Institutrices des Ecoles d'Application.

### Soirée-débat

#### avec les institutrices sahraouies

Samedi soir, la salle Henri-Barbin accueillait près de 250 personnes venues assister à la soirée-débat avec les institutrices sahraouies, hôtes de l'Ecole Normale depuis le 14 mai.

Une soirée-débat au cours de laquelle ont été évoquées non seulement les connaissances acquises par les institutrices lors de leur séjour tant à l'Ecole Normale que dans les Ecoles d'Applications en milieu rural, notamment au centre de Montmirail, mais surtout la situation politique au Sahara occidental. Situation précaire, dans laquelle s'efforcent d'évoluer ces jeunes institutrices pour communiquer leur savoir.

Le premier intervenant de ce débat fut Monsieur Bouchez, Directeur de l'Ecole Normale, qui s'est dit «ravi que son éta-

blissement ait pu jouer son rôle en direction des enseignants d'un peuple lointain», précisant que «tous les maîtres et les instituteurs ont très spontanément répondu aux besoins qu'attendaient d'eux ces enseignants».

Un responsable du Syndicat National des Instituteurs et de la F.E.N. s'adressant aux quatre institutrices sahraouies : «Nous avons pris beaucoup de plaisir à travailler avec vous. Vous étiez attendues par les enfants et les enseignants. Vous avez apporté aux enfants français une autre part de culture. C'est cela la solidarité internationale».

Puis, Madame Rouxin devait prendre la parole. Représentante de Monsieur Jarry, Maire, par cette soirée, c'est aussi en sa qualité de présidente du Comité de jumelage du Mans, avec la cité d'Haouza, petite ville de la R.A.S.D. (République Arabe Sahraouie Démocratique) qu'elle s'est exprimée : «La venue de ces institutrices aujourd'hui, la présence dans quelques mois de 20 élèves sahraouis qui viendront passer les vacances scolaires dans les centre de la ville du Mans, sont autant d'étapes dans la belle aventure que représente le jumelage de notre ville avec ce peuple lointain».

Monsieur Baba Sayed, responsable du Front Polisario en France, devait pour terminer le débat évoquer longuement la situation de son pays et parler notamment des espoirs de paix pour le peuple sahraoui.

Madame Villemont, responsable de l'Association des «Amis de la R.A.S.D.» conviait ensuite toutes les personnes présentes à prendre part aux festivités. Un programme concocté avec les institutrices, animé par des danses de l'Association «La pie qui couette».

## Nelson Mandela à Alger

### A Alger, Nelson Mandela apporte tout son appui au Polisario et à l'O.L.P.

Répondant au correspondant à Alger de l'Agence Marocaine d'information «MAP» qui lui demandait s'il ne pensait pas que son soutien au Front Polisario, risquait de «choquer» le peuple marocain, qui admire son courage et sa lutte, le leader historique de l'ANC a déclaré calmement mais avec fermeté : «l'attitude de l'ANC sur le conflit entre le Maroc et le Front Polisario pour son

droit à l'autodétermination et à l'indépendance». «Nous condamnons le Maroc qui empêche l'exercice par le peuple Sahraoui de ce droit», a-t-il ajouté, avant d'observer : «le Maroc lui-même a combattu le colonialisme français et a lutté pour son droit à l'autodétermination contre la France». «Nous condamnons sans réserve le colonialisme, qu'il soit le fait de blancs ou de noirs quelle que soit sa nature et où qu'il soit», a encore dit le vice-président de l'ANC.

Jeudi au cours d'un meeting à la Coupole du 5 juillet, Nelson Mandela, qui a reçu l'emblème de la R.A.S.D. des mains d'une jeune sahraouie, a déclaré : «Dans la mesure de nos moyens, nous apporterons toute l'assistance nos encouragements à l'O.L.P. et au Front Polisario». Le Vice-Président de l'ANC a, d'autre part, accepté une invitation du Premier Ministre de la R.A.S.D., à visiter dans des délais rapprochés les territoires libres de la R.A.S.D.